

moi, j'en ai pour la vie»

De quoi agacer les paraplégiques, à l'instar de Robert Ramseyer, sur chaise roulante depuis vingt-deux ans.



La démonstration est sans appel: pour sortir de sa voiture, Robert Ramseyer a besoin d'être parké sur une place surdimensionnée (2 m 50 de large au lieu de 1 m 80 pour une place traditionnelle).



De retour sur sa chaise roulante, l'homme peut effectuer ses manœuvres sans problème.

EN CHIFFRES

Les autorisations de parcage sur une place réservée aux personnes handicapées sont délivrées par les polices communales. Les cinq villes du Valais romand comptent ainsi au total 987 cartes de parcage pour 212 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite.

dans les parkings privés à usage public.

► **Sierre:** 281 cartes de parcage, y compris pour les communes de Veyras, Chippis, Chalais, Grône, Miège, Venthône, Randogne et Salquenen. 48 places dont 20

► **Sion:** 360 cartes de parcage; 74 places de parc.

► **Martigny:** 158 cartes de parcage; 43 places.

► **Saint-Maurice:** 60 cartes de parcage; 6 places.

► **Monthey:** 128 cartes de parcage; 41 places, y compris les places de parc des centres commerciaux.

DR ABDUL AL-KHODAIRY, SUVA À SION

«Il peut y avoir des abus, mais c'est rare»

«Personnellement, je suis très restrictif sur les autorisations de parcage attribuées. La situation médicale prime.»



BITTEL

Abdul Al-Khodairy est médecin-chef pour la paraplégie à la clinique de réadaptation de la SUVA à Sion. Il est donc fréquemment sollicité pour attribuer des autorisations de parking aux personnes sur chaise roulante. «Ces autorisations ont des durées; il est rare que nous les donnions pour des durées indéterminées.

En général, c'est pour six à huit mois. Ensuite, la personne vient à nouveau en consultation pour voir si on lui prolonge l'autorisation.»

Alors, abus ou pas abus? Le médecin note que, dans certaines situations, le handicap n'est pas visible, mais l'autorisation de parcage est nécessaire. «On peut donc prendre cela pour de l'abus vu de l'extérieur. Par exemple, il arrive qu'une personne marche en titubant pour différentes raisons physiques», souligne-t-il en concédant tout de même l'existence de certains abus. «Il peut y avoir des abus, mais je ne crois pas que le corps médical, en gé-

néral, donne à tout va le fameux papier.» En tant que médecin côtoyant de nombreux paraplégiques, le docteur Abdul Al-Khodairy avoue que l'occupation des places de parc destinées aux personnes handicapées par des valides le met en colère. «J'aurais parfois envie de bloquer les voitures comme ils le font en Angleterre.»

Une campagne en Valais bientôt. Procap (pour personnes avec handicap) en Valais – une structure mandatée par l'Etat du Valais pour veiller aux infrastructures destinées aux paraplégiques – a décidé de se mobiliser. Elle lancera ces prochains mois une cam-

pagne de sensibilisation sur les places de parc réservées aux personnes handicapées. «Cela fait suite à une motion déposée par des députés il y a quelque temps. Un groupe de travail a été nommé pour mettre cette campagne sur pied», explique Clorinde Dussex, responsable du bureau conseil de Procap.

La campagne d'affichage va être lancée avec le slogan «Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap». «Nous allons faire des flyers que nous transmettrons dans les auto-écoles, aux polices municipales, mais aussi aux gens dans la rue.» Les responsables de Procap sont très attentifs à

cette problématique du parcage, car ils reçoivent beaucoup de plaintes des paraplégiques. «Les utilisateurs trouvent qu'ils sont souvent empêchés de se parquer à cause de la présence de voiture de personnes valides. Nous avons fait un petit sondage au sein de Procap et constaté que les gens sont souvent confrontés au problème», note encore Clorinde Dussex.

L'excuse invoquée par les «auteurs» est souvent la même. «Ils répondent toujours: j'en ai pour deux minutes. Ils ne se rendent pas compte que, pour une personne sur chaise roulante, cela cause vraiment des soucis supplémentaires.»

PUBLICITÉ

ALIGRO

SION-LES RONQUOZ sortie autoroute Sion-Ouest

Fendant Cave St-Georges 2009

41.50
6 X 75 CL
-52.-*



14.90
KG
-19.20*

Filet de Porc frais du pays



6.90
1 KG
-9.80*

Fraises rangées d'Espagne



11.90
KG
-15.40*

Raclette Combe carré, env. 700-800 g



PROMO VALABLE DU 7 AU 12 MARS 2011

Rumpsteak de Bœuf dénérvé, frais du pays/U.E. morceau	kg	30.20	24.90*
Emincé de Veau 'minute', frais du pays, env. 1 kg	kg	39.-	29.90*
Sticks de Poulet frais de France Henri IV	kg	15.50	9.90* (-36%)
Saucisson Vaudois Tradition Vaudoise IGP	kg	18.-	13.50*
Viande Séchée Paysanne 1/2 Epagny	kg	43.-	36.80*
Filet Royal de Lieu Noir frais du Danemark	kg	25.80	13.90* (-46%)
Huile de Colza Florin	3 l	11.20	9.90*
Pain Toast Knusper	500 g	1.95	1.50*
Evian eau minérale naturelle	6 x 1.5 l	5.90	4.40*
Mercury 1 ^{er} Cru Clos l'Evêque 2009	6 x 75 cl	123.-	86.-* (-30%)
Omo Poudre Classic ou Color, 100 lessives	paquet	43.40	25.90* (-40%)



* Avec la carte Gourmands gratuite: plus de 1000 promotions, dès 100.- d'achats, sans minimum d'achats du lundi au jeudi.

Toutes nos actions sur www.aligro.ch